

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTÂNE de 30/11/2015 DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

ID: 033-200027068-20151123-2015_11_156-DE

SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 2015

15-11 -156 - 1/6

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67 Date de convocation : 17 novembre 2015

L'an deux mille quinze le vingt trois novembre à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents:

Philippe BUISSON, Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-Présidente, Jérôme COSNARD, Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Isabelle HARDY, Vice-Présidente, Alain PAIGNE, Vice-Président, Anne BERTHOME, Vice-Présidente, Corinne VENAYRE, Vice-Présidente, Sébastien LABORDE, Vice-Président, Jean François MARTINEZ, Vice-Président, Sabine AGGOUN, Vice-Présidente, Gérard HENRY, Vice-Président, Georges DELABROY, Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Fabienne KRIER, Jean-Luc DARQUEST, David RESENDÉ, Sylvie BOISSEL, Odile BONHOMME-TIBY, Michel FOULHOUX, Philippe HEFTRE, Bruno LAVIDALIE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Michel VACHER, Michel MILLAIRE, Isabelle FEYRY, Val DUCLOS, Michel GALAND, Monique JULIEN, Thierry MARTY, Mélanie BOISSAVIE, Patrick NIVET, Annie POUZARGUE, Denis SIRDEY, Loïc MAGNAN, Jean-Luc BARBEYRON, David REDON, Joël BAYLE, Jean Claude ABANADES, Paquerette PEYRIDIEUX, Kléber AUDINET, Chantal DUGOURD, Philippe FAURT, Mireille CONTE-JAUBERT, Stéphane CATALAN, Gérard MOULINIER, Marcel BERTHOME, Chantal GANTCH, Pierre-Jean MARTINET

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jacques MESPLEDE pouvoir à Alexandre PEUS, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Jean Louis D'ANGLADE pouvoir à Marcel BERTHOME, Sophie BLANCHETON pouvoir à Gérard MUSSOT, Véronique DI CORRADO pouvoir à Michel FOULHOUX, Michèle LACOSTE pouvoir à Chantal GANTCH, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Bernard NADEAU pouvoir à Isabelle FEYRY, Catherine BERNADEAU pouvoir à Thierry MARTY, Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Mélanie BOISSAVIE, Laurence ROUEDE pouvoir à Isabelle HARDY, Agnès SEJOURNET pouvoir à Monique JULIEN, James SEYNAT pouvoir à Loïc MANON

Absents:

Claire BLONDEL, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE

Madame Corinne VENAYRE a été nommée secrétaire de séance

CULTURE

DISPOSITIF D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE - SPECTACLES D'ÉDUCATION À 10 : 033-200027068-20151123-20

Envoyé en préfecture le 30/11/2015

Recu en préfecture le 30/11/2015

EARCH EUNE PUBLIC

ID : 033-200027068-20151123-2015_11_156-DE

Sur proposition de Monsieur Georges DELABROY, Conseiller communautaire délégué à la culture,

Dans le cadre de sa politique d'éducation artistique auprès des publics scolaires du territoire, La Communauté d'Agglomération du Libournais propose une programmation de spectacles « jeune public » pour 45 classes de maternelle, CP, CE (soit 20 % des classes concernées).

Ce dispositif assure un accès facilité à la culture pour les élèves en permettant une confrontation à des œuvres de spectacle vivant, ainsi qu'une rencontre avec les artistes associés à l'issue des représentations scolaires.

La Cali confie la conception et l'organisation générale de ces spectacles à l'association « MKP-MusiK à Pîle », acteur culturel local expérimenté dans le domaine de l'éducation artistique.

Pour l'année scolaire 2015/2016, les enseignants volontaires pourront développer un travail pédagogique en lien avec les deux spectacles proposés :

- « *Pépé* », spectacle musical chanté et dansé de la compagnie « Résonances », présenté les 20, 21 et 22 janvier à Saint Médard de Guizières.
- « Rue de la bascule », spectacle de théâtre d'objet de la compagnie « Les becs verseurs », présenté les 29, 30 et 31 mars, et 1er avril à Savignac de l'Isle.

Compte tenu de la qualité artistique du dispositif proposé et du succès constaté chaque année auprès des enseignants et des élèves,

Vu l'avis du Bureau communautaire du 9 novembre 2015,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (63 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- signer la convention de partenariat liée à cette programmation « jeune public ».
- verser la subvention de 14 550 € à l'association « MKP MusiK à Pile »,

Imputation budgétaire :

Chapitre 65 – article 6574 – fonction 33 - service destinataire CULT3

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le Fait à Libourne

Le Président Philippe BUISSON

Pour expédition conforme Philippe BUISSON, Président de la Colomunauté d'Agglomération du Libournais